

CAP 2022, la fin programmée de la DGFIP ?

NE LES LAISSONS PAS FAIRE !

Construisons la mobilisation dans l'unité !

Montreuil, le 22/01/2018

Chers collègues,

En lançant le 26 septembre dernier le Comité Action Publique 2022 (CAP 2022) le Premier Ministre a été clair : dès le mois de mars 2018 les différents ministères devront apporter leurs propositions de « réformes » dans le cadre d'un plan de travail fait de transferts, d'abandons de missions ou de privatisation.

Élections professionnelles Fonction publique


6 DÉCEMBRE
2018

JE VOTE CGT

La CGT Finances Publiques n'acceptera pas la casse de la DGFIP et de ses missions de service public. Elle déclare qu'elle ne laissera pas faire et qu'elle entend agir avec les agents.

Après avoir payé ces quinze dernières années un lourd tribut en termes de suppressions d'emplois (38.000), et vécu depuis la fusion au rythme des restructurations incessantes, la DGFIP est désormais en pleine tempête. D'ores et déjà, 1.600 nouvelles suppressions d'emploi sont survenues avec la Loi de finances 2018, et les perspectives du quinquennat Macron s'annoncent bien plus lourdes.

TOUTES LES MISSIONS SONT MENACÉES

Sans prétendre à l'exhaustivité, il suffit d'illustrer cette politique par quelques exemples significatifs :

- ▶ Cadastre : fin programmée de la mise à jour du plan cadastral par les géomètres et externalisation au privé.
- ▶ Mission Domaniale : rehaussement des seuils d'évaluation et suppression de 42 brigades avec des vellétés de privatisation évidentes.
- ▶ Gestion publique : fin de la séparation ordonnateur-comptable annoncée par le Ministre Darmanin, pour la gestion des collectivités importantes et au nom de la suppression des doublons. C'est l'acte de décès de cette filière au sein de la DGFIP.
- ▶ Directions départementales : suppression progressive de leurs missions, menaçant leur pérennité.
- ▶ Contrôle fiscal : reculs continus en matière de contrôles de proximité, généralisation du droit à l'erreur réclamé par le MEDEF et mise à mal de l'ensemble des corps de contrôle de l'Etat.
- ▶ Prélèvement à la source : véritable privatisation du recouvrement, cette réforme va atomiser les structures actuelles, transformer toutes les chaînes de travail et dégrader le service rendu à l'utilisateur.
- ▶ Informatique à la DGFIP : de l'interministérialité à l'externalisation accélérée en passant par des recrutements d'informaticiens sans qualifications, c'est la liquidation d'une informatique de plein exercice.
- ▶ Publicité foncière : fermetures en masse des SPF à court terme et menace sur la pérennité même de la mission à la DGFIP, suite à l'accès au fichier immobilier donné aux notaires.

Dans ces conditions, parler de sabotage pur et simple de la DGFIP par ce gouvernement est une réalité.

Combien de suppressions d'emplois encore à venir ? 15 000 ? 20 000 ?

Difficile à estimer avec précision. Une chose est claire : cela va encore mettre à mal la réalisation de nos missions, et avoir des répercussions sur l'ensemble de nos concitoyens.

C'est tout le service public qui sera impacté, car notre administration est au cœur de l'appareil d'État.

Pour répondre à la frénésie de réformes, dans une recherche d'économies budgétaires constantes, le directeur général accélère les fusions et restructurations dans le cadre de l'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau).

Cela s'accompagne d'injonctions contradictoires et d'une industrialisation des tâches dans une urgence permanente.

La qualité du service public est ainsi mise à mal, faisant parfois perdre le sens de nos missions par les modifications incessantes des chaînes et processus de travail.



Suivez-nous sur facebook ou twitter

 : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques)

 : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

CAP 2022 : LES DROITS A LA DECHIQUETEUSE

Avec CAP 2022, une nouvelle étape est franchie dans la destruction des fondements même de notre administration.

La CGT Finances Publiques appelle à l'unité pour construire ensemble la défense de nos missions et des droits et garanties des personnels.

Le président de la République et le gouvernement se livrent à une entreprise systématique de destruction des acquis des droits des salariés issus de 1936, de 1945 (CNR) et de 1968. A terme, c'est le statut qui est dans le viseur Jupitérien.

Dans cette logique, les droits et garanties des agents constituent un obstacle qu'il s'agit de faire sauter. C'est le sens des annonces de Bruno Parent sur les règles de mutation.

La CGT Finances Publiques a compris que seule prévaut la logique budgétaire dans leur raisonnement :

- ▶ **Rendre les personnels plus mobiles** pour finaliser les restructurations ou fermetures des services et mettre en place des services supra départementaux (CSRH et SIA, recettes non fiscales de l'Etat, Pôle de gestion des consignations, les Centre de services partagés, les services facturiers...).
- ▶ **Economiser sur la formation professionnelle** (initiale et continue) en privilégiant les postes au choix, et en recrutant un maximum de d'agents et cadres en sorties d'écoles pour rentabiliser leurs diplômes, faire de la formation à la carte (informaticiens, juristes...), et formater les effectifs.
- ▶ Utiliser les leviers de PPCR et du RIFSEEP pour **faciliter les mobilités entrantes et sortantes** dans les réorganisations de missions découlant du programme « action publique 2022 ».

C'est l'existence même de notre administration à réseau déconcentré qui est menacée par le gouvernement. Pour cela, la direction générale entreprend de passer nos droits et acquis à la déchiqueteuse.

L'UNITÉ D'ACTION COMME RÉPONSE

Dans ce contexte, les taux de grèves à la DGFIP des journées des 16 et 23 novembre 2017 ne traduisent pas le fort mécontentement et la forte inquiétude des collègues.

Une des raisons est que le message syndical lors de ces deux journées est apparu illisible et incompréhensible pour de nombreux agents, contrairement au 10 octobre où un agent sur trois s'était mis en grève.

Face à l'ampleur des attaques, la CGT réaffirme le besoin de l'unité pour gagner sur les revendications. La CGT Finances publiques agit pour la préservation de nos missions, et la défense des intérêts des agents.

Elle œuvrera sans relâche au rassemblement et à l'unité.

Partout sur le territoire, en heures d'information, en assemblées générales, retrouvons nous dans l'unité la plus large. Débattons ensemble nous pour décider de l'action collective.

Construisons le rapport de forces et préparons la mobilisation dans la durée : blocage de la DGFIP avec grèves reconductibles, blocages de sites...

Toutes et tous ensemble dans l'action !

Je me syndique...

NOM : Prénom :
Date de naissance : / / N° DGFIP (AGORA) : Direction :
Service / Résidence : Grade : Échelon : Indice :
Tél. pro : Tél. perso (facultatif) :
A le / / Signature :



Tu peux nous joindre :

▶ **par courriels** : cgt@dgfip.finances.gouv.fr ou dgfip@cgt.fr .

▶ **par téléphone** : 01.55.82.80.80

▶ **adresse** : CGT Finances Publiques - Case 450 - 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex